

**ENTREPRISES DE MOINS
DE 50 SALARIÉS,**

**BÉNÉFICIEZ
DE SUBVENTIONS PRÉVENTION
POUR PRÉVENIR LES MALADIES
ET ACCIDENTS DU TRAVAIL**



Pour en savoir+ sur les Subventions Prévention TPE :
www.carsat-aquitaine.fr / rubrique « Entreprises »

Subvention Prévention des risques ergonomiques



Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques liés aux manutentions manuelles de charges, les postures pénibles et les vibrations mécaniques.

RPS Accompagnement



Pour toutes les entreprises : pour mettre en place un plan de prévention des risques psycho-sociaux.

Prévention chutes



Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques de chute dans les zones de circulation ou de travail les plus exposées, comme les locaux à fort risque de glissement (notamment dans l'agroalimentaire), les plateformes en hauteur et les mezzanines, les quais de chargement ou de déchargement, ainsi que les camions et remorques.

TOP BTP



Entreprises du BTP : pour réduire les risques de chute, de TMS et d'ensevelissement et améliorer les conditions de travail sur les chantiers.

Stop amiante



Entreprises du BTP : pour protéger les salariés et ouvriers et réduire les expositions aux fibres d'amiante par l'achat d'équipements.

Construction de Maisons Individuelles



Entreprises de promotion, vente, location ou administration de biens immobiliers et de conception de projets architecturaux : pour prévenir les risques de chute de hauteur lors de la construction de maisons individuelles (CMI).

Captage fumées de soudage



Pour toutes les entreprises : pour diminuer l'exposition des salariés à des particules submicroniques et à des gaz contenus dans les fumées

Captage fumées de diesel



Garages et centres de contrôle technique : pour protéger les salariés des émissions des moteurs diesel.

Captage prothésistes dentaires



Pour les prothésistes dentaires : pour réduire les risques liés à l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols émis lors des opérations de fabrication des prothèses dentaires.

Risques chimiques équipements



Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques liés aux agents chimiques dangereux dont les cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR) par des équipements dédiés (sorbonnes, bac de rétention...).

Risques chimiques formation accompagnement



Pour toutes les entreprises : pour former une personne ressource «risques chimiques» salariée de l'entreprise et/ou faire réaliser l'évaluation des risques chimiques de l'établissement par un prestataire dans le but de définir un plan d'actions à la prévention des risques chimiques.

Captage cabine de peinture



Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques liés à l'inhalation des vapeurs et aérosols émis lors des opérations de pulvérisation de produits liquides et lors des opérations de préparation et de nettoyage.

Captage réseau haute dépression



Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques liés à l'inhalation des poussières émises lors de l'utilisation d'outillages portatifs.

Captage zone de préparation



Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques liés à l'inhalation des vapeurs de solvants organiques utilisés lors des opérations de nettoyage et aux vapeurs émises par les résines et mastics.

**Jusqu'à
25 000 €
par subvention**



Il y a certainement une subvention qui vous correspond !